Notre église du XIIème siècle, classée Monument Historique dès 1915 a besoin de travaux importants. Ses côtés Nord et surtout Sud s'appuient sur des fondations qui ne sont pas suffisantes. Le haut des murs côté sud s'écarte au fil du temps et on peut supposer que ce phénomène risque de s'accélérer une de ces prochaines années. Il faudra donc bien intervenir...

La Commune, propriétaire depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, doit assurer son entretien. Elle ne souhaite pas, dans l'immédiat, entamer des travaux lourds mais a engagé une surveillance permanente, via des capteurs électroniques (mesures toutes les heures à longueur d'années). L'Association pour la Sauvegarde de notre Eglise sollicite toutes les bonnes volontés pour soutenir la sauvegarde de ce patrimoine important que de nombreuses générations d'Hérouvillois nous ont légué.



Les soutènements en bois, provisoires depuis plus de 20 ans, n'assurent plus correctement leur rôle.

L'objectif sera de les supprimer après avoir assuré, de manière plus pérenne, la cohérence de la stabilité du monument.

Ainsi, l'église retrouvera son aspect d'origine.

D'autres travaux d'envergure seront nécessaires, comme le rejointoiement des pierres du clocher par exemple.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Merci d'avance de votre soutien !

Plus de renseignements : www.eglise-saint-clair.org / 06-63-12-41-61

Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise Saint Clair d'Hérouville-en-Vexin

Apportez votre pierre !



Avec nous, participez à la restauration de l'église Saint Clair !

Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise Saint Clair d'Hérouville-en-Vexin

Apportez votre pierre !

Deux manières de soutenir le projet

J'adhère à l'Association de Sauvegarde de l'église Saint Clair d'Hérouville

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

adhère à l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation de l'Eglise Saint Clair d'Hérouville et je verse ma cotisation annuelle (15.00€ ou 30,00€ pour un couple) non déductible des impôts :

- ❑ en espèces,
- ❑ chèque à l'ordre de « ASE Hérouville »,
- ❑ CB (auprès du Président)
- ❑ Paypal (destinataire : contact@eglise-saint-clair.org),
- ❑ Virement (IBAN ASE HEROUVILLE - FR76 1 1020 1 7001 1 8371 1 2140 13506 1 759)

Fait à _____, le _____

Signature

Nota : vous pouvez également adhérer en ligne : www.eglise-saint-clair.org (page « soutenir le projet, via notre partenaire HelloAsso)

Je fais un don défiscalisé : je participe ainsi directement au financement des travaux

ATTENTION : pour des raisons techniques, afin d'être compté au titre de l'année fiscale en cours, **votre don doit nous parvenir au plus tard le 15 décembre**...

Prénom : _____ Nom : _____

OU :

Société : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Je soutiens les travaux en cours ou futurs de l'église d'Hérouville, et je fais un don défiscalisé de _____€.

A ce titre, je vais bénéficier d'une économie au titre de :

- ❑ **L'Impôt sur le Revenu** à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable
- ❑ **L'Impôt sur la Fortune Immobilière** à hauteur de 75% du don dans la limite de 45 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
- ❑ **L'Impôt sur les Sociétés**. Déduction à hauteur de 60 % du don dans la limite de 5°/oo du Chiffre d'Affaires.

❑ **par virement**. RIB : Trésorerie de L'Isle-Adam IBAN : FR82 3000 1006 51D9 5400 0000 018 - BIC : BDFEFRPPCCT - Libellé obligatoire : Don restauration église d'Hérouville. En cas de difficulté technique, l'association peut vous assister dans la démarche,

❑ **En espèces** au secrétariat de la Mairie.

Le reçu fiscal correspondant vous sera transmis avant la prochaine période de déclaration d'impôt sur le revenu.

Fait à _____le _____

Signature :

Merci de votre soutien !

Bulletin(s) à renvoyer à : ASE HEROUVILLE - Mairie 3 rue du Poteau 95300 HEROUVILLE